

Complément de la fiche descriptive du format global du Programme ASA

Informations importantes sur le financement des phases de projet en format global 2020

La réalisation de projet au format global dans le cadre du programme ASA nécessite un financement supplémentaire de la part des institutions impliquées en Allemagne, afin d'assurer le séjour des participant-e-s du pays partenaire en Allemagne.¹

A Phase de projet en Allemagne

1. Phase de projet en Allemagne (participant-e-s du pays partenaire)

- 1.1 Concernant le séjour des participant-e-s des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine ou d'Europe du Sud-Est en Allemagne : les frais de voyage et autres coûts relatifs au projet sont cofinancés par Engagement Global et l'institution partenaire concernée en Allemagne.
- 1.2 Le programme ASA d'Engagement Global paye à chaque participant-e du pays partenaire une bourse d'un montant de actuellement 832 € par mois durant la phase de stage en Allemagne. Cette bourse comprend l'argent de poche à hauteur de 350 €², ainsi qu'un montant mensuel destiné à l'hébergement (max. 231 €) et aux repas (max. 251 €)³.
- 1.3 Engagement Global prend également en charge les coûts de l'assurance santé, accident et responsabilité civile pour les participant-e-s des pays partenaires durant les 3 mois du projet. Les assurances sont souscrites directement par Engagement Global.
- 1.4 L'institution partenaire en Allemagne prend en charge la totalité des coûts restants, notamment les coûts de transport aérien, de visa si nécessaire ainsi que les coûts liés à la mise en œuvre du projet (locaux, matériel, promotion du programme, etc.) ou encore au cours de langue.⁴ Ces coûts doivent être assumés par des fonds propres ou par des collectes de fonds. Sans la contribution requise, le projet ne peut pas avoir lieu.
- 1.5 Engagement Global prend également en charge les **trajets** des participant-e-s des pays partenaires pour se rendre aux **séminaires ASA** entre avril et juin 2020, conformément à la politique des frais de voyage ASA (tarif réduit avec une Bahncard).

¹ Sur la base des lignes directrices du BMZ (Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement) concernant la promotion des projets de développement portés par le secteur privé allemand (chapitre 2302, titre 687 76).

² Conformément à la somme versée lors du service volontaire.

³ Conformément à la rémunération relative aux cotisations sociales en Allemagne [Sozialversicherungsentgeltverordnung (SvEV, § 2)] ; les montants prévus par la SvEV sont ajustés annuellement ; il peut donc y avoir une légère différence en 2020.

⁴ Il convient ici de noter que toutes les dépenses engagées au niveau de l'infrastructure, telle que la mise à disposition d'un lieu de travail dans les locaux de l'institution porteuse du projet, ou bien les coûts du personnel employé, ne peuvent être considérées comme des dépenses éligibles au cofinancement

avec son

mandaté par

1.6 Engagement Global conclura au début de l'année 2020 un **accord de transfert de fonds** avec l'institution partenaire concernée en Allemagne. Cet accord définira pour quelles dépenses les fonds peuvent être utilisés. L'institution partenaire en Allemagne est responsable de la gestion des fonds et de la facturation à Engagement Global. Une fois la phase de stage en Allemagne achevée, le bon usage des fonds doit être prouvé au moyen des justificatifs et des documents originaux. Le versement aux participant-e-s des pays partenaires de la somme allouée pour les repas et de l'argent de poche doit être attesté à chaque fois par la remise d'un justificatif. Cela s'applique également aux coûts concernant l'hébergement.

2. Participant-e-s d'Allemagne (A phase de projet en Allemagne)

Les participant-e-s d'Allemagne reçoivent une bourse d'un montant de actuellement 601 € par mois durant la phase de stage en Allemagne directement de Engagement Global. Celle-ci comprend à la fois la nourriture et l'argent de poche (voir plus haut). Dans la mesure où ces participant-e-s vivent déjà en Allemagne, l'argent pour l'hébergement (max. 231 €) n'est versé que dans des cas exceptionnels qui doivent être justifiés (par exemple, si un changement de résidence est nécessaire pour participer au stage). En outre, les participant-e-s bénéficient d'une assurance accident et responsabilité civile contractée par le programme ASA. Les participant-e-s reçoivent également une somme forfaitaire leur permettant de couvrir les frais de voyage lors des séminaires.

B Phase de projet dans le pays partenaire

1. Participant-e-s d'Allemagne

Durant la phase de stage dans le pays partenaire, les participant-e-s d'Allemagne reçoivent de la part d'Engagement Global une bourse partielle quatre semaines avant leur départ, celle-ci comprend une subvention pour les frais de voyage et les frais de la vie courante. Le montant de la subvention concernant les frais de la vie courante dépend du pays d'accueil et se situe généralement entre 600 €⁵ par mois. La subvention concernant les frais de voyage dépend, elle aussi, du pays dans lequel a lieu le projet. Le programme ASA prend en charge l'assurance maladie, accident et responsabilité civile des participant-e-s.

2. Participant-e-s du pays partenaire

Les participant-e-s des pays partenaires reçoivent lors de la phase de stage de trois mois dans leur propre pays une subvention d'en moyenne 200 €⁶. Ce montant est destiné à couvrir les dépenses supplémentaires des boursiers_ères occasionnées par leur participation au projet dans leur propre pays. Ce montant fait partie de l'accord de transfert de fonds avec l'institution partenaire en Allemagne et sera versé aux participant-e-s du pays partenaire avant leur départ d'Allemagne.

Mise à jour de l'information, Juin 2019

⁵ 75% des bourses du Service allemand d'échanges universitaires (DAAD) pour le pays concerné pour les doctorants moins la contribution la participation

⁶ 13% des bourses du DAAD pour le pays concerné pour les doctorants

avec son

mandaté par